

SAINT-MELANY

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 28 Fevrier 2023

- Sont présents: Didier Piolat, Paul Arnaud, Barbara De Schepper, Lorraine Chénot, Fanny Waldschmidt, Lucy Renault, Vincent Guillo.
- Conseillers ayant donné un pouvoir: Arlette Obry à Didier Piolat et Roger Lombardot à Paul Arnaud
- Conseillers excusés: Loïs Coltel et Damien Petit.

Secrétaire de séance: Lorraine Chénot.

1. Indemnités des élus

Nécessité de reprendre une nouvelle délibération car la valeur du point a changé. Le montant des indemnités n'est pas modifié.

Vote : 9 voix pour (unanimité)

2. Référent incendie

Didier Piolat se propose.

Vote : 8 voix pour et 1 abstention (Didier Piolat)

3. Principe d'imposition des logements vacants

Selon la DGFIP, la commune aurait une recette en plus supérieure à 2.000 € si elle instaure cette taxe. Cela peut inciter le propriétaire à louer.

Actuellement certains des logements classés vacants sont, de fait, des résidences secondaires. Donc c'est aussi une question d'équité.

Vote : 9 voix pour (unanimité)

4. Prise en charge des investissements avant vote du budget

Cette mesure permettra de payer des premières factures de travaux pour la place ou l'eau jusqu'à 25 % par opération inscrite au budget précédent, avant vote des budgets.

Vote : 9 voix pour (unanimité)

5. Autorisation temporaire d'occupation pour la terrasse du bistrot

Le Maire lit l'arrêté qui a été pris suite à la délibération déjà prise. L'autorisation a déjà été votée du 1 janvier au 31 décembre 2023 et sera prolongée par tacite reconduction.

Vote : 9 voix pour

6. Compétence voirie de la communauté de communes

La Communauté de communes a pris la compétence sur deux voiries communautaires : la route desservant le collège et la route desservant la piscine. Elle décide d'abandonner cette compétence et demande aux communes de valider le retour de ces voiries aux communes concernées.

Vote : 9 voix pour (unanimité)

Questions diverses

Place du marché

Implantation des arbres une fois que les murets seront faits. Faire l'implantation avec des personnes du marché. Tas de terre végétale à l'entrée de la commune. Attendre la fin des travaux pour proposer ce qui reste en trop à des habitants.

Eau

Demande de devis au SIVTA pour faire des emplacements pour des citernes à l'Elzet.

Le budget de l'eau est déjà très difficile. Le Maire propose de voir avec le Sous-Préfet comment obtenir un financement à 100% pour sécuriser l'alimentation de l'Elzet (Fonds Vert et Agence de l'Eau).

Troupeau de brebis qui divaguent et vont paître jusque dans le cimetière.

Elles sont allées à nouveau dans le cimetière et elles sont sur la voie publique. Le Maire voit le propriétaire et envoie un courrier de rappel à la Loi.

La Mairie rehausse le muret à côté de la grille d'entrée au cimetière.

Rappel prochaines réunions:

CCID : réunion de travail le 7 mars à 10 h

Urbanisme et lancement du groupe de travail chemins ruraux le jeudi 9 mars 18 heures

Prochain Conseil : Vendredi 24 mars à 17 h 30